

LIMOGES

140 000 habitants

Recrute selon conditions statutaires
(agent titulaire ou inscrit sur liste d'aptitude)

UN INSTRUCTEUR DE L’AFFICHAGE PUBLICITAIRE **Rédacteur / Rédacteur principal**

Pour la Direction du domaine public
Service qualité du domaine public

L'agent sera placé sous l'autorité du chef de service :

MISSIONS :

Mettre en place le Règlement local de publicité intercommunal (RLP)

- Participer au diagnostic des enseignes et de la publicité sur le territoire
- Participer à la définition des orientations
- Veiller à la cohérence entre les nouvelles dispositions et la réalité du terrain
- Proposer des solutions

Élaborer un plan de communication du RLP

- Réaliser des fascicules réglementaires
- Réaliser des documents cartographiques
- Élaborer une stratégie de communication
- Organiser des réunions avec les chambres consulaires, les commerçants, les industriels
- Élaborer un protocole de suivi et de mise en conformité des dispositifs

Instruire les dossiers d'enseigne

- Réceptionner la demande, vérifier les éléments du dossier, saisir le dossier dans l'applicatif métier et en contrôler la légalité en collaboration avec le responsable du pôle
- Consulter les services adéquats internes et externes
- Rédiger l'autorisation après validation par le responsable du pôle
- Envoyer l'autorisation aux demandeurs
- Contrôler la conformité des enseignes
- Informer les demandeurs sur la TLPE (taxe locale sur la publicité extérieure)

- Assurer le suivi du respect des délais légaux d'instruction et assurer son application

Instruire les dossiers Publicité

- Réceptionner la déclaration préalable et vérifier les éléments du dossier, les saisir dans l'applicatif métier
- Contrôler la légalité de la demande en collaboration avec le responsable du pôle
- Consulter les services adéquats
- Vérifier la conformité de l'implantation avec la déclaration préalable, puis mettre à jour la fiche afférente dans l'applicatif métier
- Informer les demandeurs sur la TLPE

Établir et suivre les procédures contentieuses

- Recenser les dispositifs illégaux
- Établir les procès-verbaux de constatations
- Réaliser et suivre les procédures juridiques et judiciaires
- Appliquer les indemnités journalières
-

Assurer la coordination des autorisations avec l'application de la TLPE et les actions de terrain

- Organiser avec l'agent responsable l'établissement du rôle de la TLPE
- Organiser avec l'agent de terrain le recensement des dispositifs et le contrôle des autorisations
- Coordonner l'installation du logiciel de gestion pour les autorisations, l'application de la TLPE et le suivi de terrain

PROFIL :

- Connaissance du rôle et du fonctionnement des collectivités territoriales
- Connaissance de la législation : code de l'environnement (publicité et enseignes), code de la voirie routière, code de la route et loi de modernisation de l'économie (TLPE)
- Maîtrise de l'outil informatique (SIG, Word, EXTRA), internet et intranet
- Capacité managériale : savoir créer une dynamique de groupe et savoir déléguer
- Savoir s'organiser, analyser les situations afin de prioriser l'activité
- Être force de proposition pour améliorer la qualité du service rendu
- Savoir faire preuve d'autonomie mais être également en capacité de travailler en équipe
- Qualités relationnelles : écoute, savoir construire un argumentaire,...

**RENSEIGNEMENTS : M. AUGAY : Tél : 05.55.45.98 39 - 06 37 88 13 51 –
Courriel : jean-michel.augay@limoges.fr**

Merci d'adresser candidature + C.V.+ photo **au plus tard le 20/05/2021** à M. le Maire, Hôtel de Ville, Place Léon Betoulle 87031 LIMOGES CEDEX.